

Agreste Données

Midi-Pyrénées

Numéro 77 – mai 2014

Structure de la forêt privée en 2012

Un potentiel de production qui s'ignore en partie

Les surfaces boisées couvrent un tiers de la région Midi-Pyrénées et huit hectares sur dix relèvent de la forêt privée.

Pour la filière bois-forêt régionale, l'approvisionnement est un enjeu majeur. Dès lors, les propriétaires privés ont un rôle crucial à jouer. Pourtant, nombre d'entre eux voient plus en leur forêt un bien à forte connotation sentimentale qu'un outil de production à valoriser.

La récolte de bois est une activité peu répandue et, lorsqu'elle est pratiquée, c'est essentiellement pour l'auto-consommation.

La forêt en héritage

Trois fois sur quatre, les propriétés forestières privées de Midi-Pyrénées se sont initialement constituées sur la base d'un héritage ou d'une donation. En 2012, leurs propriétaires détiennent 63 % des surfaces forestières privées de Midi-Pyrénées.

Progression des sociétés

Huit hectares sur dix sont détenus par des personnes physiques, la part des personnes morales a progressé de 12 % à 20 % depuis 1999 mais reste inférieure de cinq points à celle de France métropolitaine.

La moitié des récoltes pour se chauffer

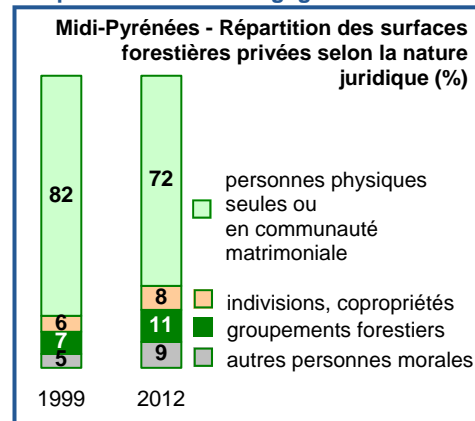
Sur la période 2008-2012, la récolte de bois a atteint 5,2 millions de m³. Un peu plus de deux millions de m³ ont été destinés, à parts égales, au bois d'œuvre et au bois d'industrie. Le chauffage est la destination principale des récoltes (2,7 millions de m³ de bûches, pour l'essentiel auto-consommées). Les autres utilisations du bois, comme la fabrication industrielle de bois énergie en plaquettes, sont relativement marginales.

Petits propriétaires peu impliqués dans les filières du bois

2,5 millions de m³ ont été vendus à des professionnels et 2,7 millions de m³ ont été auto-consommés ou livrés à des particuliers.

Les ventes à des professionnels ne concernent que 4 % des propriétés mais ces dernières regroupent 16 % de

Les personnes morales gagnent du terrain



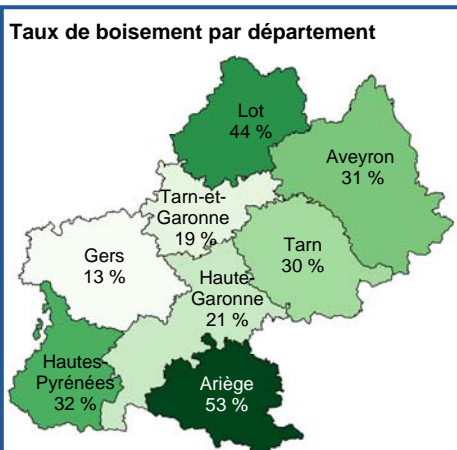
Source : Agreste – Enquêtes 1999 et 2012 sur la structure de la forêt privée

l'ensemble des surfaces forestières. Ces propriétés, en lien avec la profession, couvrent une surface boisée moyenne de 23 ha dont 9 ha en résineux. Dans les autres propriétés, la surface moyenne est que de 5 ha, peuplés essentiellement de feuillus.

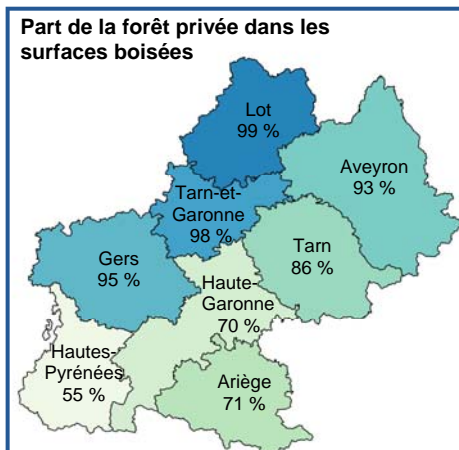
Du potentiel en réserve

Dans 46 % des propriétés privées, aucune récolte de bois n'a été effectuée depuis au moins cinq ans. Ces propriétés représentent pourtant une ressource non négligeable avec 33 % des surfaces forestières privées de la région.

16 % des personnes interrogées (représentant 14 % de la surface totale) ignorent quel est leur potentiel de récolte. Même parmi les récoltants, le potentiel n'est pas toujours connu.



Source : IFN - campagnes d'inventaire 2005 à 2009



Source : IFN - campagnes d'inventaire 2005 à 2009



De plus, 36 % des enquêtés pensent que leur propriété est sous exploitée. Lorsque c'est le cas, quatre fois sur dix, le manque de temps ou la méconnaissance du marché sont les raisons invoquées. Quant aux débouchés ou à la rentabilité, ils sont, trois fois sur dix, jugés insuffisants pour motiver une meilleure exploitation du potentiel. In fine, les 52 % de propriétaires considérant que leurs forêts sont suffisamment exploitées détiennent moins de la moitié (47 %) des surfaces privées totales.

La moitié des propriétés entretenues

En Midi-Pyrénées comme en France métropolitaine, dans une propriété sur deux, des travaux d'entretien forestier ont été réalisés entre 2008 et 2012.

Trois grands types de travaux sont pratiqués : les coupes (à des fins d'éclaircie, de régénération...), les travaux d'amélioration de peuplement et les travaux d'infrastructure (routes et pistes forestières, équipements de desserte...)

Respectivement 50 %, 17 % et 3 % des propriétaires ont réalisé ces travaux.

135 milliers d'ha ont connu des coupes. Les coupes sont, à plus de 90 %, des coupes d'éclaircie ou de régénération, les autres étant des coupes rases.

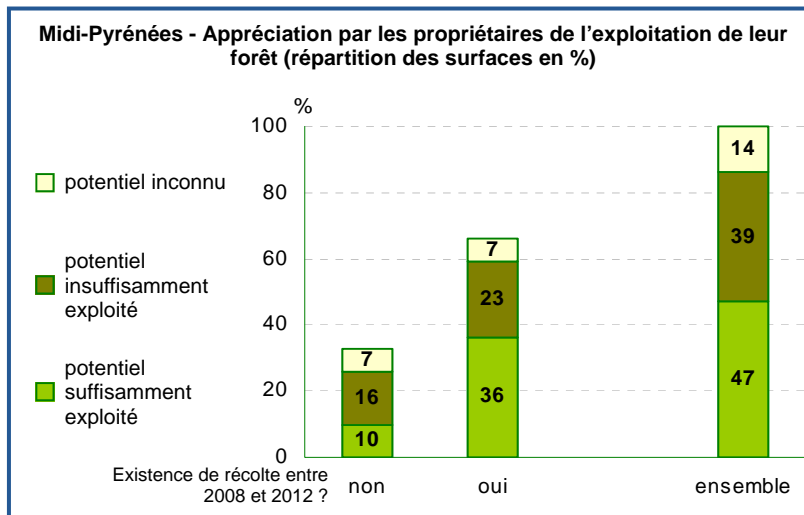
Les travaux d'amélioration de peuplement ont concerné des propriétés qui totalisent 181 milliers d'ha de forêts. 11 % de ces surfaces ont eu des travaux d'élagage, de taille de formation ou encore de balivage, 28 % ont bénéficié de dégagement, de nettoyage de régénérations ou de dépressage de jeunes peuplements. Les plantations sont relativement marginales.

Les travaux d'infrastructure ont eu lieu sur de grandes propriétés cumulant 82 milliers d'ha de forêts. 5 000 km de routes et pistes ont ainsi été entretenus, voire créés en cinq ans.

Un entretien responsable

Les travaux forestiers peuvent être assortis de pratiques aptes à favoriser la biodiversité ou la protection des sols. Le

39% des surfaces sont sous-exploitées



Source : Agreste - Enquête 2012 sur la Structure de la forêt privée

maintien d'arbres sénescents, de mélanges d'essences, de milieux adaptés à la vie de certaines espèces végétales ou animales en font partie.

8 % des propriétaires ayant réalisé des travaux forestiers ont adopté ce genre de mesures, d'autant plus aisément que leur propriété est grande. Leur surface forestière moyenne est en effet de 16 ha (7 ha pour ceux qui réalisent des travaux non assortis de mesure de préservation de l'environnement).

Le maintien d'arbres morts ou sénescents (en îlots ou isolés) est la pratique la plus courante, suivie de la diversification du peuplement (que ce soit en associant des essences différentes ou des arbres de tous âges).

Un cinquième des surfaces sous document de gestion

Les documents de gestion forestière ont été mis en place pour rationaliser les pratiques sylvicoles, en vue d'une meilleure production de bois. Ils sont de trois types : le plan simple de gestion (PSG) obligatoire à partir de 25 hectares de forêt (ou facultatif à partir de 10 ha), le règlement type de gestion (RTG) pour les propriétaires adhérant à un organisme de gestion en commun, le

code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) conçu pour les propriétaires de petites surfaces⁽¹⁾.

Dans la région en 2012, 2 % des propriétés (21 % des surfaces) sont sous document de gestion (presque tous des PSG).

La prise en compte d'aspects environnementaux dans les documents de gestion est très fréquente en Midi-Pyrénées.

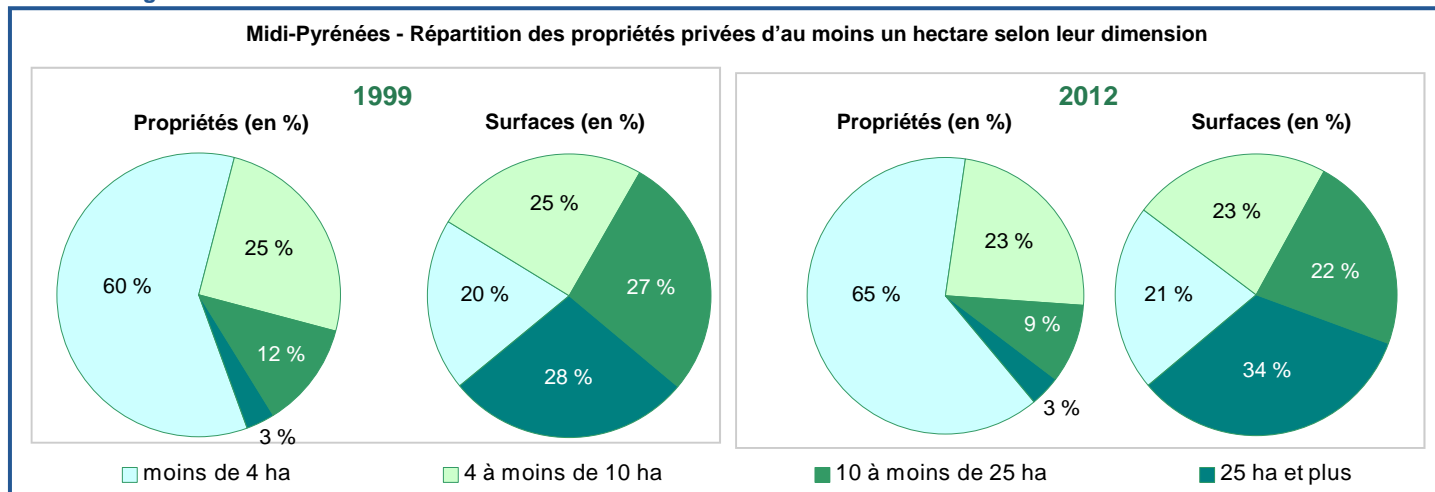
Une forêt rarement close

En 2012, seules 10 % des propriétés forestières sont closes ou interdites d'accès par pancarte ou barrière. Pour autant, la fréquentation est jugée assez faible (à 44 %) voire nulle (21 %), ce qui explique sans doute que les promeneurs ne sont considérés comme une gêne que sur 12 % des propriétés. En revanche, pour ce qui est de la cueillette, une propriété sur six la subit.

Quant à la chasse, elle est pratiquée sur 95 % des surfaces boisées privées de Midi-Pyrénées.

(1) Extrait de Agreste Primeur n°306 - décembre 2013

Peu de changement en dix ans



Source : Agreste - Enquêtes 1999 et 2012 sur la Structure de la forêt privée

Midi-Pyrénées - Evolution des statuts juridiques

	1999		2012	
	Effectif	Surface moyenne (ha)	Effectif	Surface moyenne (ha)
Personnes physiques	117 709	5,8	111 616	5,2
dont particuliers et communautés matrimoniales	111 421	5,7	101 823	5,2
dont indivisions et copropriétés	6 288	7,6	9 793	5,6
Personnes morales	3 140	30,2	7 231	20,2
dont groupements forestiers	708	82,5	1 439	55,6
Ensemble	120 849	6,4	118 847	6,1

Source : Agreste - Enquêtes 1999 et 2012 sur la Structure de la forêt privée

Midi-Pyrénées - Tableau récapitulatif par classe de surface en forêt

		Classes de surface forestière				Total
		moins de 4 ha	4 à moins de 10 ha	10 à moins de 25 ha	25 ha et plus	
Propriétés	effectif	75 763	27 806	11 135	4 144	118 847
	en %	63,7	23,4	9,4	3,5	100
Surface	en ha	155 578	165 380	163 239	243 605	727 802
	en %	21,4	22,7	22,4	33,5	100
Statut juridique	Personnes physiques, communautés matrimoniales, indivisions, copropriétés	72 333	26 301	10 126	2 855	111 616
	Surface en ha	148 197	156 676	147 194	129 958	582 025
	Personnes morales	3 430	1 505	1 009	1 288	7 231
	Surface en ha	7 381	8 704	16 046	113 647	145 777
Peuplement (surfaces en ha)	Feuillus uniquement*	147 732	153 024	145 277	159 966	605 999
	Présence de résineux*	7 846	12 356	17 962	83 639	121 803
Récolte et vente entre 2008 et 2012	Pas de récolte					
	nombre propriétés	42 365	7 716	2 541	1 491	54 113
	surface en ha	76 861	46 321	40 347	78 215	241 745
	Autoconsommation et/ou vente à des particuliers seulement					
	nombre propriétés	30 666	19 604	7 618	1 770	59 659
	surface en ha	70 743	116 460	107 362	76 638	371 203
	En relation avec la profession					
	nombre propriétés	2 732	485	975	883	5 075
surface en ha	7 974	2 599	15 530	88 752	114 855	
Document de gestion	Part des propriétés ayant au moins un document de gestion (en %)	0	0	5	41	2
	Part de leurs surfaces forestières (en %)	0	0	5	59	21
Attentes principales des propriétaires	Part des propriétés pour lesquelles les attentes ci-dessous arrivent en première ou seconde position (%)					
	Attachement affectif	71	61	54	56	67
	Production de bois	32	50	40	40	38
	Constitution de patrimoine	37	33	42	40	37
	Préservation de la biodiversité	9	7	17	11	9

Source : Agreste - Enquête 2012 sur la Structure de la forêt privée

* **Feuillus uniquement** : surfaces uniquement plantées en peupleraies en plein et/ou futaies de feuillus et/ou taillis simples et/ou mélanges de taillis et futaies

* **Présence de résineux** : surfaces comportant des futaies de résineux et/ou des futaies mixtes

Midi-Pyrénées - Evolution des comportements de récolte selon la nature du peuplement forestier

Peuplement présent sur la propriété

	1999			2012			
	Feuillus uniquement	Présence de résineux	Ensemble	Feuillus uniquement	Présence de résineux	Ensemble	
Nombre de propriétés	93 746	27 103	120 849	103 571	15 276	118 847	
Surface en ha	556 481	217 630	774 111	505 955	221 848	727 802	
Comportement de récolte au cours des 5 dernières années	Pas de récolte						
	<i>nombre propriétés</i>	34 702	5 555	40 256	45 711	8 402	54 113
	<i>surface en ha</i>	148 648	49 532	198 179	162 363	79 382	241 745
	Autoconsommation et/ou vente directe seulement						
	<i>nombre propriétés</i>	55 374	16 374	71 748	54 111	5 549	59 659
	<i>surface en ha</i>	351 433	96 122	447 555	312 690	58 512	371 203
	En relation avec la profession						
	<i>nombre propriétés</i>	3 670	5 175	8 844	3 750	1 325	5 075
	<i>surface en ha</i>	56 400	71 976	128 377	30 901	83 954	114 855

Source : Agreste - Enquêtes 1999 et 2012 sur la Structure de la forêt privée

Surfaces métropolitaines de forêt privée: 10 à 12 millions d'hectares selon les sources

□ Le cadastre permet de recenser l'ensemble des parcelles en forêt déclarées aux centres des impôts par leur propriétaire. Cette source a été mobilisée comme base de sondage pour l'enquête sur la forêt privée de 2012.

□ Le cadastre n'est toutefois qu'imparfaitement mis à jour : la surface de forêt des propriétaires d'au moins un hectare de forêt privée dans un même département est ainsi estimée à 9,6 millions d'hectares à partir de l'enquête 2012, contre 8,3 millions d'hectares à partir du cadastre.

Extrapolation à l'ensemble des forêts privées (y compris celles couvrant moins de 1 hectare) : compte tenu des liens observés entre les superficies connues au cadastre et celles réellement déclarées à l'enquête, les superficies des propriétaires ayant déclaré moins de 1 hectare aux impôts peuvent être estimées à environ 0,7 million d'hectares. L'extrapolation de la surface de la forêt privée, à partir des déclarations des propriétaires à l'enquête de 2012, conduirait donc à retenir une estimation de **10,3 millions d'hectares** au total de surface forestière privée.

Méthodologie de l'enquête

□ L'enquête sur la Structure de la forêt privée en 2012 fait suite à une enquête antérieure menée en 1999. La forêt privée est ici définie comme la forêt détenue par des personnes physiques ou morales privées ou par des organismes publics hors régime forestier.

□ L'enquête a été réalisée par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, avec l'appui du centre national de la propriété forestière (CNPF) pour l'accès aux données cadastrales et la conception du questionnaire. Elle a été conduite en face-à-face auprès d'un échantillon de 6 000 propriétaires de forêt privée, en métropole et, pour la première fois en 2012, dans trois départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique et Réunion) par les services régionaux

□ D'autres sources conduisent à des ordres de grandeur légèrement supérieurs, s'expliquant en large partie par des différences de concepts ou de mode de recueil de l'information.

Ainsi, la mesure de la surface en forêt privée issue des observations directes d'enquêteurs dans le cadre de l'enquête annuelle du SSP sur l'utilisation du territoire (Teruti-Lucas-Agreste) et après déduction de la surface en forêt publique (Office national des forêts) conduit à retenir un ordre de grandeur de **11,2 millions d'hectares** en 2012.

Les données de l'Inventaire Forestier National de l'IGN conduisent, pour leur part, à estimer la surface forestière privée à **12,4 millions d'hectares**, en moyenne entre 2008 et 2012. Ces observations comptabilisent en forêt des surfaces d'au moins un demi-hectare et ayant au moins 10 % de couverture par des arbres pouvant atteindre à maturité plus de 5 mètres de haut. Elles incluent de ce fait des surfaces qui ne sont pas toujours répertoriées comme des forêts par le cadastre.

d'information statistique et économique des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf).

□ La base de sondage étant le cadastre (mis à jour en 2009), les propriétaires de forêts n'ayant déclaré aucune forêt à l'administration des impôts ne peuvent pas être dénombrés. L'unité statistique est le propriétaire d'une surface totale en forêt d'au moins 1 hectare dans un département, détenue soit en indivision, soit en copropriété, soit en propriété seule. L'échantillon est stratifié par département, catégorie juridique (personne morale ou physique) et taille de superficie en forêt. Les taux de sondage varient selon la taille de la propriété, de l'exhaustivité pour les propriétés de 500 hectares et plus, au 1/1500 pour les propriétés de 1 à 4 hectares.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E
Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pascal AUGIER
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY
Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
Rédaction : Samantha VIGNEAU
Composition : Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution ISSN n° 0246-1803